

4
Aunis Atlantique
PLU Intercommunal

PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL - HABITAT

PLAN N° 505

REGLEMENT - DOCUMENT GRAPHIQUE

PLAN N° 505

ECHELLE 1/5000


0 250 500 m

FOND CADASTRAL
Cadastré Établi - Septembre 2024
<https://cadastre.data.gouv.fr/>

atelierurbanova
urbanisme et architecture

Edition cartographique du 26/02/2026

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal-Habitat
- Approuvé le 19 mai 2021
- Mise à jour approuvée le 7 décembre 2021
- Modification simplifiée N°1 approuvée le 6 juillet 2022
- Mise en compatibilité N°1 dans le cadre d'une DUP - arrêté préfectoral du 17 mars 2025
- Déclaration de projet / Mise en compatibilité N°2 approuvée le 8 octobre 2025
- Modification simplifiée N°2 approuvée le 5 décembre 2025
- Modification de Droit Commun N°1 approuvée le 4 février 2026



Légende

ZONES URBAINES

- U
- UE
- Uxalc
- Uxm

ZONES AGRICOLES

- A
- Aenr
- Ap

ZONES NATURELLES

- N
- NC
- NETA
- Nj
- Np
- NULM

PRESCRIPTIONS

- Arbre remarquable protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Élément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 Code de l'Urbanisme
- Immeuble remarquable protégé - L151-19 Code de l'Urbanisme
- Alignement d'arbres protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Corridor écologique terrestre remarquable protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Espace public remarquable protégé - L151-19 Code de l'Urbanisme
- Hais remarquable protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Local commercial protégé - L151-14 Code de l'Urbanisme
- Boisement protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Boisement remarquable protégé - L151-1 Code de l'Urbanisme
- Corridor écologique terrestre remarquable protégé - L151-23 Code de l'Urbanisme
- OAP Densification Habitat
- OAP Lisières urbaines à protéger
- OAP Sectorielle
- Réservoirs bocagers remarquables - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Secteur remarquable protégé - L151-19 Code de l'Urbanisme
- Site bâti remarquable protégé - L151-19 Code de l'Urbanisme
- Zone exceptionnellement inondée
- Zone humide protégée - L151-23 Code de l'Urbanisme
- Sur l'ensemble du territoire : OAP thématique Alignements d'arbres dans le Marais Mouvillé
- Sur l'ensemble du territoire : OAP thématique Patrimoine hydraulique

ELEMENTS GRAPHIQUES COMPLEMENTAIRES

- Limite communale
- Bâti Dur
- Bâti Léger
- Limite parcellaire
- Etang, lac, mare
- Cimetière

Emplacements réservés

Commune	N°	Désignation	Bénéficiaire	Surface (m²)
COURÇON	28	Elargissement voirie et carrefour	Commune de COURÇON	137
COURÇON	29	Elargissement voirie et carrefour	Commune de COURÇON	263
COURÇON	33	Espace vert	Commune de COURÇON	1493
COURÇON	33	Extension du cimetière	Commune de COURÇON	252
SANT-CYR-DU-DORET	104	Entretien du fossé	Commune de SAINT-CYR-DU-DORET	182

Changements de destination autorisés

Patrimoine

Commune	N°	Désignation	Type / Détail
FERRIÈRES	138	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	gare
COURÇON	131	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Ancienne gare
COURÇON	132	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	Moulin de Neuilhon
SANT-CYR-DU-DORET	75	Élément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 CU	Puits
SANT-CYR-DU-DORET	76	Élément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 CU	Puits
SANT-CYR-DU-DORET	77	Élément de petit patrimoine remarquable bâti protégé - L151-19 CU	Croix
COURÇON	133	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	maison de courçon
COURÇON	134	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	maison de courçon
COURÇON	135	Immeuble remarquable protégé - L151-19 CU	maison de courçon

Commune	N°	Désignation	Type / Détail
SANT-CYR-DU-DORET	103	Espace public remarquable protégé - L151-19 CU	Font de Marais de St Cyr

Commune	N°	Désignation	Type / Détail
COURÇON	271	Secteur remarquable protégé - L151-19 CU	non renseigné
SANT-CYR-DU-DORET	303	Site bâti remarquable protégé - L151-19 CU	non renseigné
SANT-CYR-DU-DORET	304	Site bâti remarquable protégé - L151-19 CU	non renseigné
SANT-CYR-DU-DORET	305	Site bâti remarquable protégé - L151-19 CU	non renseigné
SANT-CYR-DU-DORET	306	Site bâti remarquable protégé - L151-19 CU	non renseigné